

Chronique

Carol IANCU. — *L'Antisémitisme en Roumanie à la fin du XIX^e siècle*. Thèse pour le Doctorat d'Université soutenue le 28 mai 1974 à Aix-en-Provence.

Ce travail comble une lacune. Si l'antisémitisme en Occident et en Russie est aujourd'hui bien connu grâce aux travaux de J. Isaac, F. Lovsky, L. Poliakov, H. Arendt et S. Ettinger, rien n'avait encore été entrepris sur l'antisémitisme en Roumanie. C'est donc un sujet tout à fait nouveau que M. Carol Iancu choisit pour la thèse d'Université qu'il soutint le 28 mai 1974 devant un jury composé de MM. Guiral, Mantran et Godechot.

Problème douloureux devant lequel aucun Européen ne peut rester indifférent, note M. Guiral dès le début de son intervention, problème auquel M. Iancu adhère par toutes les fibres de son être. Pour l'aborder, l'auteur est bien armé, tant par sa curiosité de l'histoire où il s'engage tout entier, que par sa connaissance des langues roumaine, yiddish, hébraïque, anglaise, allemande et française, cette dernière parfaitement maîtrisée. L'ouvrage est d'importance avec 420 pages, 23 annexes, 13 photocopies, 2 cartes, un index et une vaste bibliographie, la plus complète à ce jour sur la question.

Travail neuf sur un sujet inexploré, cette thèse apporte beaucoup. M. Guiral aurait aimé trouver dès les premières pages un tableau plus ample du monde juif, avec une localisation plus précise de ses foyers, une analyse de ses mœurs, costumes et coutumes, une peinture de la cohésion familiale et des variations sociologiques. Cela dit, M. Iancu a dégagé les origines nombreuses de l'antisémitisme, dont les divers courants aboutissent à une politique répressive. La Roumanie est un exemple de choix car elle fut à certains égards plus antisémite que la Russie : l'antisémitisme n'y est pas une attitude de l'esprit, c'est une institution légale qui cherche à réduire les Juifs au désespoir.

Face à cette persécution, le monde occidental ne sort pas diminué. M. Iancu a su montrer l'action de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France, tant judaïque qu'officielle, dans la défense des Juifs roumains. La thèse éclaire le rôle de l'Alliance israélite universelle, de Crémieux et de Picot. Elle analyse les interventions de la France de Napoléon III en 1867 avec Saint-Vallier, celle de la III^e République au Congrès de Berlin avec Waddington. Sur ce point, M. Guiral aurait souhaité que fût mieux soulignée la continuité du Second Empire à la Troisième République, continuité qui se retrouve en maints domaines. L'alliance

franco-russe change quelque peu les données du problème, car si elle a des résultats politiques et militaires heureux pour la France, elle est plus difficile à défendre sur le plan moral. Quoi qu'il en soit, des gouvernements français ont été attentifs à la dignité de l'homme, et ils ont su la défendre. M. Guiral remercie M. Iancu de l'avoir rappelé.

M. Mantran dit l'intérêt qu'il a pris à lire ce travail, qui témoigne d'une très solide culture et d'une bonne information. Sensible aux questions des minorités dans l'Empire ottoman, il aurait aimé que l'antisémitisme en Roumanie fût placé dans un contexte plus large, celui des minorités opprimées, encore que le problème juif ne saurait être assimilé à celui des Arméniens. A son avis, le débat est posé en termes trop manichéens : il semble que Juifs et Roumains soient deux mondes absolument distincts, et que les responsabilités se trouvent d'un seul côté. Est-ce l'ensemble de la population qui est antisémite ? Y eut-il des prises de position en faveur des Juifs parmi les Roumains ? Il y en eut, certes, précise M. Iancu, de la part de certains membres du parti conservateur et des premiers représentants du mouvement socialiste, mais ces prises de position n'eurent pour ainsi dire aucun poids face à l'antisémitisme officiel.

Abordant le plan de la réflexion générale au cours d'un dialogue, M. Mantran se demande quels ont été les liens entre l'antisémitisme roumain et les antisémitismes européens, et quels furent les rapports de la communauté juive de Roumanie avec le sionisme. Si des liens entre les antisémitismes roumain et européen ont bien existé, mais avec des incidences secondaires, répond M. Iancu, en revanche, les rapports entre les Juifs de Roumanie et le sionisme ont été très puissants. Certaines lettres conservées aux archives de l'Alliance israélite universelle en témoignent : dès 1867, beaucoup de Juifs roumains s'intéressèrent à la renaissance d'Israël et, quelques années plus tard, fondèrent les premières colonies agricoles. En définitive, souligne M. Mantran, le problème juif en Roumanie est à replacer dans le contexte d'un jeune Etat nationaliste, attisé par la Russie, pour qui les interventions des grandes puissances sont ressenties comme autant de pressions intolérables.

A son tour, M. le doyen Godechot relève l'aisance avec laquelle M. Iancu manie le français, suggère des chapitres un peu moins longs et mieux regroupés, des cartes plus détaillées. Sur le fond, il juge qu'en présentant un plaidoyer pour les Juifs, l'auteur a surtout étudié un volet du problème. Si l'antisémitisme, comme tout racisme, s'explique dès qu'une minorité s'accroît dans de trop fortes proportions, on peut se demander si ne sont pas intervenus d'autres facteurs propres au comportement des Juifs. N'ont-ils pas nourri eux-mêmes cet antisémitisme ? A-t-on par exemple relevé contre eux certaines plaintes que signale M. Leuillot dans le cas des Juifs d'Alsace à la fin du XVIII^e siècle ? Des critiques ont été portées contre leur activité économique, affirme M. Iancu, mais elles tenaient surtout au fait que les Juifs, en Moldavie notamment, servaient d'intermédiaires entre les boyards et les paysans, qu'ils se trouvaient ainsi les agents les plus visibles de l'exploitation rurale. Une tension entre Juifs et paysans a bien existé, mais celle-ci doit être nuancée : même aux époques d'expulsions les plus sauvages, des paysans abritèrent des Juifs au risque de poursuites judiciaires.

M. Godechot se demande alors si une volonté d'assimilation de la part du monde juif n'aurait pas atténué l'antisémitisme roumain. Problème complexe sur lequel s'étend M. Iancu. Avant 1878, c'est le manque d'assimilation qui semble justifier l'hostilité à l'égard des Juifs ; après cette date, c'est plutôt la crainte de l'assimilation qui suscite les mesures législatives prises à leur encontre. Ainsi la classe des boyards favorisa les Juifs comme corps social intermédiaire aussi longtemps qu'il n'exista pas de véritable bourgeoisie. Mais dès que les Juifs exercèrent une concurrence économique, qu'ils réclamèrent des droits civils et politiques, prouvant ainsi leur volonté d'intégration, ils furent qualifiés de "péril social". L'acharnement provenait aussi bien des boyards que de la nouvelle bourgeoisie naissante.

C'est à la suite d'une courte délibération que le jury décerna à M. Iancu le titre de docteur d'Université, avec la mention Très Honorable.

Roland CATY.

NUMISMATIQUE ANTIQUE ET HISTOIRE DU MIDI MEDITERRANEEN

Voici quelques années que paraissent des ouvrages et des articles qui renouvellent l'image que l'on peut se faire du monnayage du Midi méditerranéen, avant la conquête romaine et au lendemain de celle-ci. La publication toute récente d'un premier volume du *Traité de numismatique celtique*, par Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu¹, m'incite à rappeler quelques-uns de ces travaux et à les commenter.

Dans le livre de Colbert de Beaulieu, celui qui souhaite s'initier à l'étude de la numismatique celtique — mais aussi à la numismatique en général — trouvera une méthode d'approche très rigoureuse, des règles de description et de classement, une analyse des types et des styles. En particulier, le chapitre consacré à la caractérocopie guidera celui qui cherchera à replacer telle monnaie trouvée dans un site ou dans une collection au milieu des autres séries déjà connues, ou permettra de distinguer le faciès original d'une nouvelle découverte. On saura gré à l'auteur de nous avoir fait part de ses méthodes et de son expérience : la minutie de la description garantissant seule la valeur de l'indication que l'on peut tirer de la monnaie. De là, des notations : comment retrouver les coins d'origine et la production d'un atelier ? Comment reconstituer les séries monétaires et, par là, comment parvenir à des classements géographiques et chronologiques ?

1. J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *Traité de numismatique celtique*, I, *Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973. *Annales litt. de l'Univ. de Besançon*, vol. 135 : centre de rech. d'hist. ancienne. Voir aussi J.-B. COLBERT DE BEAULIEU et J.-C.-M. RICHARD, *La numismatique de la Gaule et la numismatique de la Narbonnaise*, dans *Rev. d'ét. lig.* t. XXXV, 1969, p. 90-100.

Les pages suivantes permettent à l'auteur de mieux cerner les grands ensembles monétaires et monnayages, avant et après la conquête. Si nous ne trouvons pas là une étude précise — qui reste partiellement à faire, nous le verrons plus loin² — de chacune des émissions locales, nous lisons néanmoins une synthèse très suggestive, en particulier pour l'historien, sur les principales étapes chronologiques et sur la circulation monétaire. Or ce qui intéressera l'historien du Midi méditerranéen, c'est que Colbert de Beaulieu fait une place aux productions méridionales : pour lui, celles-ci se placent après la disparition de l'hégémonie aryenne qui s'étendait jusqu'aux bords de la Méditerranée, au témoignage de Strabon³.

Il refuse ainsi la vieille théorie d'Adrien Blanchet, qui plaçait le début des émissions méridionales (les monnaies des Longostalètes) vers le milieu du III^e siècle, et des théories plus récentes (G.-F. Hill et J. Jannoray), qui tendaient seulement à abaisser cette production. Il rejoint ainsi une étude faite récemment, et parallèlement à ses travaux, la thèse de Monique Clavel sur Béziers⁴. Celle-ci a montré que rien ne permettait d'étayer une date haute et en particulier que la stratigraphie d'Ensérune était trop incertaine pour les niveaux III A (250-220 avant J.-C. à 120) et III B (120 à 30 après J.-C.). Quant aux monnaies à la croix que l'on attribue aux Volques Tectosages, elles sont aussi tardives : la controverse porte sur le fait de savoir si, comme le pensent André Soutou⁵ et Daeck F. Allen⁶ leur apparition se place à la fin du III^e ou début du II^e siècle, ou bien, si elle est un peu antérieure à la fin du II^e siècle, et donc contemporaine de la conquête de la Narbonnaise⁷. C'est dans le sens de cette seconde hypothèse que va Colbert de Beaulieu qui réfute l'argumentation fondée sur un "trésor" espagnol, celui de Valeria (province de Cuenca), et qui rejette la chronologie relative même de Soutou. Il fournit une classification nouvelle fondée sur les monnaies conservées au Cabinet des Médailles et sur l'évolution des poids ; il rapproche ces données des événements, connus par ailleurs, de l'histoire de la province. Les premières monnaies seraient apparues soit immédiatement après la chute de Bituit, soit après 118 seulement ; un premier allègement de la monnaie aurait eu lieu, massif, dès le début de la conquête ; cette dévaluation aurait été suivie de réductions mineures. Les crises qui accompagnèrent le sac de Toulouse, les invasions des Cimbres et les troubles, ainsi que la dureté de la politique romaine entraînerent un effondrement progressif et notable du numéraire, effondrement qui se serait accéléré après la conquête de la Gaule chevelue.

2. Voir plus loin p. 399.

3. Strabon, *Géographie*, IV, 2, 3, éd. Fr. Lasserre, t. II, Paris, 1966 p. 149.

4. M. CLAVEL, *Béziers antique et son territoire dans l'antiquité*, Paris, 1970, *Ann. litt. de l'Univ. de Besançon*, vol. 112, Centre de rech. d'hist. anc., vol. 2.

5. A. SOUTOU, *Remarques sur les monnaies gauloises à la croix*, dans *Ogam*, t. XX, 1968, p. 101-127 ; CR de J.-Cl.-M. RICHARD, dans *Bull. de la soc. franç. de numismatique*, t. XXIV, 1969, p. 378-38.

6. D.-H. ALLEN, dans *Numismatic cronicle*, 1969, p. 33-78.

7. M. CLAVEL, *op. cit.*, p. 192-196, J.-Cl.-M. RICHARD, *Monnaies gauloises du cabinet de numismatique de Catalogne*, dans *Mél. de la casa de Vèlazquez*, t. VIII, 1972, p. 67-68 avec bibliographie ; J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, *op. cit.*, p. 279-295.

On voit donc que se pose un double problème : celui de l'origine (liens avec le pouvoir nouveau), celui de l'évolution (liens avec la transformation de la région). Doit-on penser que, pour des raisons à déterminer, les populations indigènes n'ont pas voulu, n'ont pas pu ou n'ont pas jugé utile de frapper des monnaies avant la conquête — alors qu'au moins certaines d'entre elles, nous y reviendrons, étaient entrées dans une économie monétaire, au moins partiellement ? Ou bien doit-on penser que c'est avant la conquête, pour des raisons qu'il faudra là encore établir, que les populations ont frappé monnaie ? Donc, avec l'accord des nouveaux maîtres de la région. Autre hypothèse : dans quelques cas, il y aurait eu un monnayage indigène préromain, d'un volume relativement peu important, qui se serait prolongé et développé réellement après la conquête, malgré des phases complexes : dévaluation ou, du moins, pertes du poids des émissions.

Faut-il penser par ailleurs que le développement du monnayage est le signe de l'entrée dans la région dans un type d'économie nouveau, fondé sur la monnaie (cela étant variable sans doute selon les microespaces de la région), et qu'en même temps Rome a voulu, par la multiplication des types monétaires, briser l'unité volque ? Rome a-t-elle favorisé les particularismes locaux pour mieux établir sa domination ? Ce serait ce double rôle qu'auraient joué les monnaies des Longostalètes, des chefs gaulois et de Battaratis, celles des Samnigètes ou des Kainikètes, monnayages que prolonge celui des agglomérations (ou des populations dont on connaît les agglomérations comme ayant une certaine importance assez haut dans le temps) comme *Glanum*, Cavaillon, Avignon puis Nîmes ? Il est en effet difficile d'isoler ces émissions du fait politique qui se traduit par la mainmise de Rome sur les richesses d'une région très développée, comme en témoignent au moins l'urbanisation et le développement de l'habitat, ou comme en témoignait, aux yeux des anciens, l'or des Volques Tectosages de Toulouse ⁸.

Si l'on suit par ailleurs l'évolution proposée par Colbert de Beaulieu, on doit constater une constante "dévaluation" de la monnaie qui, en apparence seulement, est contradictoire avec la multiplication du monnayage et l'autorisation de ces frappes. Lorsque l'on disposera d'études précises à la fois sur le monnayage de Marseille et sur celui de populations de la région rhodanienne, c'est-à-dire lorsque l'on disposera d'une vision d'ensemble de ces phénomènes monétaires, bien des aspects de l'impérialisme romain en Narbonnaise s'éclaireront et peut-être mesurera-t-on, alors, quel fut le piège tendu aux habitants nouvellement conquis par l'autorisation de la frappe de la monnaie.



De ces problèmes de chronologie et d'évolution que pose l'étude du monnayage découlent d'autres problèmes eux aussi liés aux autres faits économiques, culturels ou sociaux du Midi méditerranéen. Je pense par exemple au dévelop-

8. M. LABROUSSE, *Toulouse antique*, Paris, 1968, p. 105-120.

pement parallèle d'une épigraphie gallo-grecque⁹ dont l'aire de diffusion ne recouvre pas exactement celle des centres d'origine des numéraires évoqués plus haut et surtout dont la chronologie reste aussi incertaine. Derrière les variétés graphiques doit-on penser à un étalement important dans le temps ? Ou bien à des différences de qualités selon les régions. Attendons de disposer du Corpus qui nous est promis avant de discuter. Mais notons dès à présent qu'il faudra un jour présenter une synthèse pour comprendre cette tardive influence culturelle grecque dans la région du Bas-Rhône, dans l'actuel Comtat et le pays nimois. Est-ce lié à une certaine forme d'hégémonie économique ? Ou bien à un souci d'imitation ? Ne commence-t-on pas à voir qu'une épigraphie indigène, libyque de l'Afrique du Nord, n'a pu se développer qu'au contact de modèles culturels romains véhiculés par une certaine forme de domination¹⁰ !

Par ailleurs, on saisit bien maintenant que quelque chose de nouveau est introduit dans la vie profonde des habitants de la région : ne devine-t-on pas, au niveau du quotidien, c'est-à-dire de la maison, à Ensérune¹¹ comme à *Glanum* dont les chronologies sont à revoir, une influence de maisons hellénistiques à cours, maintenant bien connue à Délos ? Or, là encore, le phénomène se place autour de ces années 120, et là encore les chercheurs butent sur la même question : qu'est-ce qui est antérieur à la conquête ? ou postérieur ? Par quels chemins, dans quel contexte, se sont exercées les influences successives ou concomitantes et conjointes de Rome et de Marseille, dont les deux modes d'impérialisme s'accordaient au moins provisoirement et partiellement.

On voit donc bien qu'une des questions à laquelle les archéologues devront répondre — tout comme les numismates —, dans les années à venir, est une question de chronologie. Ni par l'étude de la céramique campanienne, malgré les progrès considérables accomplis, ni par celle des amphores que les épaves nous révèlent de plus en plus nombreuses¹², ni par celle des monnaies, ni surtout par des stratigraphies richement commentées, nous ne parvenons encore à saisir ce qui est toujours et uniquement antérieur à la conquête, ou ce qui lui est postérieur. L'incertitude même des stratigraphies anciennes d'Ensérune n'est pas encore levée et ailleurs, il ne semble pas que l'on soit parvenu à des conclusions précises. L'on a parfois l'impression que des fouilleurs utilisent de fausses certitudes ou des hypothèses élaborées, ailleurs ou par le passé, soit encore par des spécia-

9. P.-M. DUVAL, *Les inscriptions gallo-grecques trouvées en France*, dans *Actes du colloque sur les influences helléniques en Gaule, Dijon, les 29-30 avril - 1^{er} mai 1957*, Dijon, 1958, p. 63-69.

10. L. GALLAND, *Inscriptions libyques*, dans *Inscriptions latines du Maroc*, Paris, 1966, p. 13-14.

11. H. GALLET DE SANTERRE, *Fouilles dans le quartier ouest d'Ensérune*, dans *Rev. arch. de Narbonnaise*, t. I, 1968, p. 39-83 ; Cl. VATIN, *Maison d'Ensérune*, dans *Etudes classiques*, t. III, 1968-1970, p. 123-130.

12. Penser aux problèmes du Grand Congloué : F. BENOIT, *L'épave du Grand Congloué à Marseille*, Paris, 1961. Voir en particulier P. MOREL, *L'atelier des petites estampilles*, dans *Mél. d'arch. et d'hist.*, t. LXXXI, 1969, p. 59-117.

listes de disciplines que l'on connaît mal, pour passer d'une chronologie relative à une chronologie absolue. Combien de fois ne refuse-t-on pas les propres conclusions de sa fouille ou oublie-t-on de laisser l'imprécision nécessaire, l'erreur relative normale pour s'accrocher à la certitude qui sécurise.

La prudence est d'autant plus indispensable que jusqu'à ces dernières années, l'histoire des premiers temps de la conquête ne s'écrivait qu'à partir des textes. Or la simple étude de l'habitat¹³ force à revoir, elle aussi, bien des idées reçues. Je n'en prendrai pour preuves que les fouilles récentes de Louis Chabot près de Rognac, qui font sortir de l'ombre un oppidum occupé seulement après la conquête et que les fouilles encore plus récentes de Christian Goudineau, au-dessus de Taradeau, à quelques kilomètres seulement de ce qui sera le site de *Forum Voconii*, montrent un habitat d'un type très récent

*

Les problèmes de chronologie ne sont pas les seuls à être abordés par les numismates et à intéresser l'historien. La diffusion d'un monnayage, une cartographie — et lorsque cela sera possible une cartographie éclairée par une chronologie — importent autant. Mais, là encore, nous voyons le décalage entre ce qui se fait au-delà du Rhône et en deçà. Cela tient sans aucun doute à une richesse des terres languedociennes ; mais cela devrait être aussi une invitation à œuvrer dans un sens voisin, même si le matériel dont nous disposons est loin d'être aussi riche.

Il faut bien dire que là nous sommes gênés par l'absence de publications élaborées par Henri Rolland et provisoirement laissées sous le boisseau. Or la mise en forme d'une ébauche est parfois préférable au silence.

En attendant, le travail de Colbert de Beaulieu apporte une série d'exemples précieux. Il étudie au passage « la modeste circulation tardive » des monnaies à la croix au-delà des limites du Languedoc actuel, la circulation des monnaies carthaginoises en Gaule, celle de drachmes, oboles ou divisions diverses de la drachme massaliote. Un élément important du travail est sans doute l'attention apportée aux « monnaies de bronze formant le tout venant de la circulation secondaire ». « On trouve autant d'échantillons des émissions de la Provincia et du Languedoc antique au nord de ces régions, qu'on trouve de pièces de la Celtique et de la Belgique, issues à basse époque sur les sites du Midi. » De là une hypothèse suggérée par la faible valeur de ce numéraire disparate : « le déficit général en menues monnaies des pièces destinées aux règlements quotidiens »... Pour les régions méridionales, en particulier, cet état de chose nous suggère une

13. J'ai essayé de le montrer à l'occasion d'une conférence faite à Londres : *The origine and growth of the cities of southern Gaul*, dans *Journal of roman studies*, t. LXIII, 1973, p. 1-28.

période de grand vide, de moins longue durée sans doute en ce pays, marquée par la pénurie d'argent métal et même par l'insuffisance ou l'arrêt de la production des ateliers régionaux, bien avant l'arrivée effective du numéraire romain. Ce qui pose parallèlement la question de savoir comment et quand ce numéraire romain s'est diffusé à travers la province nouvellement conquise. L'étude ne vaudrait-elle pas la peine d'être tentée, en particulier en se fondant sur les découvertes faites sur les *oppida*, et éventuellement en stratigraphie sur ces sites ? Car une carte de diffusion qui ne pourrait faire état du moment de l'utilisation ou de l'abandon de telle monnaie risquerait d'être bien illusoire.

Une série d'articles de Jean-Claude Michel Renard prend le relais du travail de Colbert de Beaulieu et le précise. Nous sommes là devant un travail en cours d'élaboration mais dont l'auteur nous livre, heureusement, quelques conclusions provisoires¹⁴, dans deux directions complémentaires : l'étude des monnayages indigènes et celle des importations, essentiellement ibériques, dans le Languedoc. Etudes d'autant plus nécessaires qu'il existe, en particulier, des imitations de la drachme de Rhodé (Rosas, Espagne) dans la Gaule du Sud¹⁵, en même temps que de la drachme marseillaise¹⁶. C'est sans doute dans ce contexte d'imitations locales que se sont créés les premiers ateliers indigènes originaux.

Lors du récent congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Jean-Claude Michel Richard a considéré les monnayages indigènes de la région de Narbonne : monnayage d'argent à la croix, monnayage de bronze à légendes ibériques et "celtiques" (à légende *Nerocen* en particulier ; monnaies des Longostalètes). L'auteur, sans donner — à cause des limites de l'article — la série nécessaire des arguments, présente ses options sur la chronologie : chronologie basse, qui se fonde en particulier sur la preuve de l'utilisation de l'étalon romain (pour l'argent).

D'autres recherches portent sur les découvertes de monnaies ibériques en Languedoc-Roussillon et sur les monnaies du Cabinet de numismatique de Catalogne qui conserve les séries trouvées sur le site d'Ampurias. Dans ce dernier cas, il est intéressant de constater le caractère récent des monnaies de Gaule

14. J.-Cl.-M. RICHARD, *Les découvertes de monnaies ibériques en Languedoc-Roussillon dans Fédération hist. du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, XIII^e Congrès (Perpignan, 1969)*, Montpellier, 1970, p. 121-129 ; *id.*, *Monnaies gauloises du cabinet de numismatique de Catalogne*, dans *Mél. de la casa de Vélazquez*, t. VIII, 1972, p. 51-87 ; *id.*, *Les monnayages indigènes de Narbonne et de sa région, Fédération hist. du Languedoc méd. et du Roussillon, Narbonne archéologie et histoire, Montlaurès et les origines de Narbonne*, Montpellier, 1973, p. 135-149 ; *les monnaies gauloises « à la croix »*, Valladolid, 1973, *Studia archaeologica*, 22.

15. J.-Cl.-M. RICHARD, *Les imitations de la drachme de Rhodé (Rosas, Espagne) en Gaule du sud*, dans *Acta numismatica*, t. I, 1971, p. 39-44.

16. J.-Cl.-M. RICHARD, J. CHARRA, M. NOGUE, J. SOLIER, *Une monnaie d'imitation marseillaise sur l'oppidum de Pech Maho (Sigeac, Aude) et le monnayage préromain de Narbonne*, dans *Bull. de la comm. arch. de Narbonne*, t. XXXI, 1969, p. 45-56.

importées (I^{er} siècle essentiellement) et aussi la relative abondance des pièces de bronze de Marseille, qui appartiennent au I^{er} siècle avant notre ère. Il est curieux de noter que dans la péninsule ibérique les monnaies romaines n'acquérèrent une prééminence qu'à la fin du II^e siècle, donc un siècle après le début de la conquête, remarque qui rejoint celle présentée jadis par Henri Rolland pour le Midi de la Gaule. De cet inventaire, il ressort en effet¹⁷ que les dépôts des monnaies les plus anciennes — en particulier celles qui se placent à la veille ou au lendemain de la conquête — se trouvent indifféremment dans des régions occupées : Peyras-sur-Mer (Aude), Bompas (Pyrénées-Orientales), Bessan (Hérault), comme dans les montagnes sans doute non soumises : Le Noyer (Hautes-Alpes), Aime (Savoie), Gerbay (Savoie) ; tout comme en Gaule chevelue.

De fait, il faudrait compléter cette étude par l'analyse de l'ensemble du matériel trouvé dans les fouilles récentes, en stratigraphie ou hors stratigraphie, pour saisir, d'une part, l'importance du monnayage accumulé, thésaurisé ou diffusé par des chemins divers à travers la région. Le travail est à faire, mais, comme on le redira en conclusion, l'enjeu en vaut la peine.



La dernière question que je voudrais aborder est celle du monnayage de Marseille, ou plutôt de son influence, car c'est essentiellement celle-ci qui a été étudiée au cours des dernières années.

Comme le remarque Colbert de Beaulieu à propos des Phocéens, « la numismatique de leurs colonies est distincte de celle du reste de la Gaule ». C'est néanmoins à Marseille que « des peuples de la Gaule empruntèrent un étalon et s'inspirèrent de sa typologie » en même temps que ses espèces « s'insinuèrent dans la circulation secondaire en *Gallia comata* ». On trouvera donc, dans le traité déjà maintes fois signalé, une précieuse série de remarques.

Toutefois il est intéressant de noter que l'influence typologique et métrologique de Marseille est remplacée, après la conquête de la Gaule méridionale par celle de Rome. En effet, dans la Celtique — et nous retrouvons là le procédé économique et politique de la conquête — chez les Eduens, les Sequanes, les Longons, un nouvel étalon fut utilisé, le denier, cependant que le statère ne survivait que dans la partie occidentale de la Gaule. Ainsi se préparait — ou s'accroissait — une coupure qui est restée essentielle — me semble-t-il — dans la Gaule romaine, celle qui séparait les vallées du Rhône, de la Saône, des affluents du Rhin, des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest.

17. H. ROLLAND, *Monnaies de la république romaine trouvées en Gaule*, dans *Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon XXVII^e et XXVIII^e congrès (Perpignan-Saint-Gilles) (1953-1954)*, p. 31-50.

Les recherches les plus importantes dans ce domaine des influences ont été faites au-delà de nos frontières. Sans doute Henri Rolland avait-il vu des imitations de monnaies marseillaises en Italie du Nord celtique¹⁸. Mais il est revenu à un érudit piémontais de nous fournir une excellente synthèse sur les monnaies préromaines de l'Italie septentrionale¹⁹, et depuis 1966, Andrea Pautasso n'a pas ménagé ses efforts et divers articles ont apporté des compléments, des éclaircissements, des nouveautés²⁰.

Dans l'Italie du Nord, touchée par la grande migration celtique à partir de la fin du V^e siècle, s'est développé un monnayage autochtone « frappé à l'imitation de la drachme de Marseille, portant au droit (face convexe) la tête d'Artémis couronnée de branches d'olivier, et, au revers, le lion allant à droite : « Un monnayage qui, pendant plus de deux siècles, constitue le numéraire de ces régions jusqu'à leur incorporation dans l'organisation romaine. » Cette frappe a été faite dans des ateliers très différenciés et l'auteur a pu reconnaître un groupe piémontais, un groupe lombard, un groupe des Alpes lépontiques à légendes nord-étrusques, et un groupe vénétien. Ces groupes se sont créés peu à peu, le mouvement ayant apparemment débuté par la région piémontaise, et de là, ayant essaimé vers l'Est à travers certaines vallées alpestres. On notera que les trouvailles faites jusqu'à présent laissent supposer plutôt une liaison par mer, par la région génoise, plutôt que par les Alpes occidentales. C'est en effet à Gênes, Serra Ricò, Rossiglione et Serravalle Scrivia — donc, de part et d'autre du Passo dei Giovi — que se situent certaines des plus importantes découvertes. Les vallées affluentes du Pô n'ont donné de monnaies de ces types que dans leur cours inférieur. Hasard de découverte ? On doit en douter à cause de la relative densité de celles-ci.

Cet effort de clarification fait, il n'en demeure pas moins que des problèmes subsistent et un court article d'Andrea Pautasso en pose deux à propos précisément d'une vallée alpestre, celle qui a été une grande voie d'échange, le val d'Aoste²¹. Une série de monnaies d'or avaient été attribuées aux Salasses et datées d'avant le milieu du II^e siècle : or, ici aussi la date doit être abaissée. On voit donc bien que le phénomène que nous avons constaté en Gaule du Sud est plus large : une tendance nouvelle de la numismatique antique se dessine. Par ailleurs, l'aire de diffusion indique une origine peut-être extérieure à la vallée vers le territoire helvète. On a, d'autre part, trouvé au col du Grand-Saint-Bernard, parmi

18. H. ROLLAND, *L'expansion du monnayage de Marseille en pays celto-ligure*, dans *Riv. di studi lig.*, t. XV, 1949, p. 139-148.

19. A. PAUTASSO, *Le monete preromane dell'Italia settentrionale*, Varese, 1966.

20. *Id.*, *Contributi alla documentazione della monetazione padana*, dans *Sibirium*, t. X, 1970, p. 167-237 et pl. I-XXIV ; *id.*, *monetazione celtica e monetazione gallica cisalpina*, dans *Quaderni ticinesi di numismatica et antichità classiche*, Lugano, 1972, p. 11-25 ; *id.*, *La monetazione della valle padana e le sue testimonianze nell'area cenomane*, dans *Quaderno de la numismatica*, 1973, p. 3-16 ; *Le monnayage gaulois dans l'Italie du nord*, dans *Études celtiques*, t. XIII, 1973, p. 662-684.

21. A. PAUTASSO, *Helvètes ou Salasses ?*, dans *Revue suisse de numismatique*, t. CI, 1972, p. 39-46 ; voir aussi, *Contributi...*, p. 139-153.

les anciennes offrandes votives, 91 drachmes d'imitation massaliote, d'un aloi très faible. Or ces pièces n'ont pas de rapport avec les émissions de la plaine du Pô : peut-être viennent-elles aussi de l'Helvétie. Mais de quelle époque ? On ne saurait encore le dire.

Il y a quelques années, lors du congrès de Nice des sociétés savantes, J.-B. Colbert de Beaulieu attirait l'attention sur des monnaies de Gaule à caractères dérivés de l'étrusque²², l'alphabet lépontique. La question vient d'être reprise, au printemps 1974, par Andréa Pautasso dans une communication au congrès de Gargnano, sur les Alpes. Faisant une étude aussi exhaustive que possible, sur les différents types de monnayages trouvés dans la région padane, les Alpes et la vallée du Rhône, ce chercheur a souligné, par une interprétation chronologique, que l'influence s'est exercée de l'Italie du Nord vers le Rhône, par les routes des Alpes françaises du Nord ou d'Helvétie (à partir de la Doire Baltée). Dans la vallée du Rhône et l'Isère, les légendes lépontiennes apparaissent sur des monnaies d'argent qui se réfèrent à la drachme de Marseille au point de vue du poids, et qui imitent la drachme romano-campanienne. Si ces monnaies, que l'on retrouve au sud du Vaucluse, sont bien, comme le croit cet auteur, de la première moitié du II^e siècle, elles auraient pu être créées et utilisées pour combattre l'influence massaliote. Le fait même de l'adoption de ces légendes lépontiennes sur une monnaie alignée sur la drachme ligure invite à rechercher une explication politique dans un contexte de conflits économiques. On verrait donc par là se préparer l'antagonisme auquel allaient être affrontés, quelques décades plus tard, les Romains.



Il est encore hasardeux d'aventurer des conclusions historiques, surtout lorsque l'on n'est pas soi-même spécialiste de numismatique. J'ai seulement voulu, dans ce rapide tour d'horizon, d'ouvrages et d'articles récents²³, montrer quels centres d'intérêt me paraissent se dégager des travaux des numismates.

Raisonnons comme s'il était parfaitement prouvé — et, pour ma part, je suis séduit par l'hypothèse — que la plus grande partie du monnayage indigène date (ou même la totalité) des lendemains de la conquête.

La recherche paraît alors se diriger dans deux sens, qui ne sont pas — loin de là — contradictoires. D'une part, il devient intéressant de chercher à voir — comme l'a souligné au printemps de 1973, dans une réunion de l'Institut d'études

22. Dans *Actes du 90^e congrès des sociétés savantes, Nice, 1965*, Paris, 1966, p. 443-450.

23. Auquel il faudrait ajouter des remarques sur la fin du monnayage massaliote (non pour être complet, mais pour mieux faire le tour des problèmes) : A. ALFÖLDI, *Les deniers de C. Valerius Flaccus frappés à Marseille et les dernières émissions de drachmes massaliotes*, dans *Revue numismatique*, VI^e série, t. XI, 1969, p. 55-61.

ligures à Nîmes Jean-Claude Michel Richard — comment les populations indigènes sont passées de l'économie naturelle à une économie d'échange fondée sur l'utilisation de la monnaie : étude qui devrait être menée, région par région, en distinguant peut-être littoral, arrière-pays, vallées des montagnes, ou peut-être même site par site. Les phénomènes sont-ils les mêmes partout et au même moment ? Peut-être là verra-t-on apparaître des différences entre l'une et l'autre rive du Rhône, ou peut-être au contraire se trouvera renforcée l'image d'une basse vallée du Rhône, ouverte aux influences culturelles, voire économiques, marseillaises, mais non point à une hégémonie politique.

Par ailleurs, il conviendra de se demander pour quelles raisons politiques Rome a choisi de laisser naître — sinon se développer — des monnayages divers de peuples, ou même de cités indigènes groupées autour d'une ville qui a réussi à prendre une importance. On approchera, par là, une des formes subtiles de l'impérialisme romain, qui a su à la fois permettre une certaine uniformisation (par la diffusion d'un monnayage), et favoriser les tendances centrifuges des différentes peuplades, qui a su jouer des antagonismes ou des différences, comme ailleurs les conquérants ont su le faire par l'octroi de statuts municipaux divers.

On sait maintenant, contrairement à ce qui a été souvent affirmé, « que la colonisation romaine n'a pas entraîné un afflux de deniers »²⁴. À l'est de la province, les monnaies de Marseille, fidèle alliée, ont continué à jouer leur rôle en diffusant sa monnaie. Par contre, à l'ouest, et peut-être au centre (Cavaillon, Avignon, *Glanum*), une monnaie d'argent locale a été diffusée. Or cela n'a pu se faire qu'avec l'accord, sinon même sous l'impulsion de Rome. L'habileté économique de Rome semble donc bien ressortir des hypothèses et des constatations que l'on est amené à faire. Par ailleurs, il semble bien qu'avec la conquête, Marseille a perdu une partie de sa zone d'influence. Les monnaies d'argent à la croix ont été l'instrument essentiel des échanges à l'ouest du Rhône et le monnayage marseillais est rare à Montlaurès et Ensérune, absent à La Lagaste et *Ruscino*²⁵. De plus, dans la Gaule encore indépendante, c'est la monnaie romaine qui est imitée dans les régions qui joueront un rôle essentiel au moment de la réalisation des visées césariennes.

Il est donc vraisemblable que nous serons amenés, d'ici quelques années, à refaire une étude globale des premiers temps de la domination de Rome, tout comme des décades qui l'ont précédée. Mais cela ne se fera pas d'un coup, si dispersé est le matériel, si lentes la récolte et l'interprétation. Tout ce que l'on peut dire aujourd'hui, c'est qu'il reste une histoire à faire et cela se produit parce que la numismatique, tout comme l'archéologie, tendent à sortir de leur domaine et à renouveler notre image du passé.

Paul-Albert FEVRIER.

24. J.-Cl.-M. RICHARD, dans *Mél. de la casa de Vélazquez*, t. VIII, 1972, p. 73, note 1.

25. J.-Cl.-M. RICHARD, dans *Narbonne, arch. et hist.*, p. 144.